

CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI
DELIBERATION N° 2026-30-03-06

Date de convocation : 23 mars 2026

Date d'affichage : 1^{er} avril 2026

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL BAILLY NOISY

Nombre d'élus : 29

Présents : 24

Représentés : 5

Votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Christophe MOLINSKI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Christophe MOLINSKI, Delphine FOURCADE, Philippe BLANDIN, Marie-Hélène HUCHET, Hervé DEWYNTER, Dominique SERVAIS, Eymard DE LA RUPELLE, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET DE BEAUREGARD, Liliane MORELLEC, Sylvie HAUFF, Roch DOSSOU, Marie-Laure KELLE, Pascal RAVEL, Emmanuel PINTEAUX, Montserrat CHAPUIS, Pauline LACLEF, Aymeric ROUGET DE GOURCEZ, Julien GESLIN, Laurent DECROIX, Michel BOISRAME, Morgane LAMBLIN, Guillaume BARET, Adrien PANO

Absents ayant donné pouvoir : 5

Salvador-Jean LUDENA a donné pouvoir à Christophe MOLINSKI

Elodie PINTA a donné pouvoir à Dominique SERVAIS

Audrey de FORNEL a donné pouvoir à Delphine FOURCADE

Louis PICHON a donné pouvoir à Julien GESLIN

Magali FORTUNE-SCHMITT a donné pouvoir à Michel BOISRAME

Absents : 0

Secrétaires de séance :

Delphine FOURCADE

Marie-France AGNOFE

Quorum : 15

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2122-7, L.5211-7, L.5211-8, L.5212-7 et L.5212-8,

VU les statuts du SIBANO qui prévoient que chaque commune membre doit élire six délégués titulaires et six délégués suppléants,

VU le procès-verbal du 15 mars 2026 portant élection des conseillers municipaux,

VU le procès-verbal d'installation du Maire et des Adjointes en date du 20 mars 2026,

CONSIDERANT les candidatures à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants au sein du SIBANO,

Entendu l'exposé du rapporteur ;

Après avoir voté à l'unanimité la levée du vote secret conformément à l'article L.2121-21 du CGCT,

1) DÉCLARE ÉLU en qualité de délégué **titulaire** de la commune au sein du Syndicat Intercommunal Bailly Noisy :

- Christophe MOLINSKI
- Salvador-Jean LUDENA
- Dominique SERVAIS
- Marie-Hélène HUCHET
- Roch DOSSOU
- Louis PICHON

2) DÉCLARE ELU en qualité de délégué **suppléant** de la commune au sein du Syndicat Intercommunal Bailly Noisy :

- Aymeric ROUGET de GOURCEZ
- Sylvie HAUFF
- Julien GESLIN
- Montserrat CHAPUIS
- Pascal RAVEL
- Adrien PANO

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
A Noisy-le-Roi, le 30 mars 2026

Le Maire
Christophe MOLINSKI